



Viktoria Invest

Le 23/01/2018

Communiqué de presse

Créée le 23 juin 1928, la société ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR, qui a changé de nom courant décembre 2016 pour se dénommer désormais VIKTORIA INVEST, est propriétaire de divers actifs et, plus particulièrement, de l'hôtel Victoria Angkor situé à Siem Reap au Cambodge.

Comme cela résulte des rapports annuels successifs, VIKTORIA INVEST détient 75% du capital et des droits de vote de la société cambodgienne Victoria Angkor Company Ltd qui exploite l'hôtel Victoria Angkor.

Depuis 2009, la société VIKTORIA INVEST est en conflit judiciaire au Cambodge avec les actionnaires minoritaires détenant 25% du capital et des droits de vote de Victoria Angkor Company Ltd.

Toutes les procédures ont été conduites par les mandataires sociaux successifs de VIKTORIA INVEST et, en dernier lieu par Monsieur Valéry LE HELLOCO, Président Directeur Général depuis le 30 septembre 2017.

Il a été établi, à la suite d'un audit juridique, que les anciens Président de la Société, l'Activiste américain Guy WYSER-PRATTE et le français François GONTIER, avaient omis d'entreprendre toutes démarches juridiques sérieuses tendant à modifier les représentants légaux de la filiale cambodgienne.

C'est ainsi qu'il a été découvert, en novembre 2017, l'imminence d'une audience devant la Cour Suprême du Cambodge mentionnant que, tant la holding VIKTORIA INVEST que sa filiale VICTORIA ANGKOR COMPANY LTD étaient représentées par Monsieur François GONTIER qui n'était pourtant plus ni administrateur, ni actionnaire depuis le 3 avril 2017.

C'est dans ces conditions que Messieurs Guy WYSER-PRATTE et François GONTIER se sont organisés pour empêcher le nouveau Président d'être officiellement enregistré au Cambodge comme le représentant légal tant de la holding française que de sa filiale cambodgienne.

Toujours dans le même espace temporel, la Société a découvert que Messieurs WYSER-PRATTE et GONTIER avaient engagé des pourparlers sérieux avec le groupe chinois POLY GROUP dont la réputation sulfureuse est notoirement connue et ce, pour céder l'hôtel Victoria Angkor.

Le 14 décembre 2017, la Cour Suprême du Cambodge a rendu une décision conduisant l'ancien dirigeant François GONTIER à déclarer qu'il était désormais, à titre personnel, le seul et unique propriétaire de la filiale cambodgienne. Fort d'un appui explicite de hautes personnalités, Monsieur François GONTIER a, le 12 janvier 2018, pris physiquement le contrôle de l'hôtel Victoria Angkor en licenciant notamment sur le champ le directeur local désigné par la Société.

Il est également établi que Monsieur François GONTIER a entrepris des démarches auprès du Ministère du Commerce Cambodgien et des services du CDC (investissement étranger au Cambodge) pour faire modifier les registres d'actionnaires en sa faveur et ce afin de procéder, manifestement, à une rapide cession de l'actif.

Outre la spoliation des épargnants français (notre Société faisant appel publique à l'épargne), Messieurs WYSER-PRATTE et GONTIER s'appêtent à permettre à un Groupe étranger de prendre le contrôle d'un des plus beaux hôtels d'Angkor.

Ne pouvant se résoudre à accepter ce désastre, le Président de la société VIKTORIA INVEST s'est rendu au Cambodge et, accompagné des avocats français et cambodgien de la Société, il s'est présenté le 20 janvier 2018 au siège de la filiale pour jouir normalement de la plénitude des droits de la Société.

Cette dernière n'a pas de doute sur la revendication abracadabrante de Monsieur François GONTIER sur la propriété de l'hôtel qui lui aurait été attribuée par la Cour Suprême du Cambodge. Cependant, faisant état qu'il est la seule personne valablement inscrite au Ministère du Commerce et au CDC, Monsieur GONTIER, appuyé par de hautes personnalités locales, licencie les employés n'acceptant pas sa prise de possession, notifie aux banquiers et fournisseurs qu'il est le seul propriétaire habilité et menace, au travers de pression notamment policière, les personnels.

Il est manifeste que, dans les prochaines heures, les dites menaces et interventions vont devenir réalité concrète, le dirigeant de VICTORIA INVEST étant prêt à en supporter le risque même s'il attend avec calme et sérénité, un sursaut des institutions françaises et cambodgiennes pour mettre un terme à cette spoliation annoncée d'un des fleurons de l'hôtellerie française à l'étranger.

Le présent communiqué est adressé à l'Agence France presse simultanément à la communication aux marchés financiers.